ID: 060-216004267-20180403-2018_013-DE

Affiché le 05/04/2018

2018-013

MORLINCOURT DELIBERATION DU 03/04/2018

Concernant l'affectation des résultats de l'exercice 2017

Le 03 avril 2018

, réuni sous la présidence de Daniel CHARIET, maire

Après avoir entendu les résultats de l'exercice 2017

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de 2017

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

15	RESULTAT	VIREMENT A	RESULTAT DE	RESTES A	SOLDE DES	CHIFFRES A
	CA 2016	_ LA SF	L EXERCICE 2017	REALISER 2017	RESTES A	PRENDRE EN
					REALISER	COMPTE POUR
						L'AFFECTATION
						DE RESULTAT
INVEST	- 83 053.43 €		26 134.03 €	93 850.00 €	- 38 440.00 €	95 359.40 €
1111201	00 000.40 €		20 10 1.00 €	55 410.00 €		55 555 15 6
FONCT	205 955.89 €	70 028.43 €	75 514.38 €			211 441.84 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit

EXCEDENT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2017	211 441.84 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	95 359.40 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	116 082.44 €
Total affecté au c/ 1068 :	95 359.40 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Faità Morlincourt Le 03 avril 2018 Délibéré par le Conseil Memicipal Le 03 avril 2018

Nombre de membres en exercice : λ \circ

Présents: 9

Suffrages exprimés: 9

Abs: / Pour: 9 Contre: /

Date de la convocation: 26/03/2018

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le